

CHEVAUX AU PRÉ
DÉCHARGE DE RESPONSABILITE

Je soussigné,

Monsieur, Madame (propriétaire ou gardien du cheval
....., actuellement en pension aux Ecuries « Dessine-moi un cheval »

AUTORISE le Centre Équestre « Dessine-moi un cheval » à mettre mon cheval au pré ou en paddock, en mon absence :

* uniquement dans la journée en hiver

* 24 heures sur 24 (1) en été

AUTORISE le Centre Équestre « Dessine-moi un cheval » à mettre mon cheval en liberté, dans la carrière ou le manège, en mon absence.

Je reconnais bien connaître les installations et les agréer dans l'état dans lequel elles se trouvent.

Les prés ou paddocks n'étant pas sous la surveillance directe du Club, je le décharge de toute responsabilité en cas d'accident ou de vol.

J'accepte que mon cheval se trouve en parcage commun avec d'autres chevaux.

Cette décharge est valable pour toute la durée de détention du cheval aux Ecuries « Dessine-moi un cheval ».

Fait à,

Le